Compte-rendu réunion EAP du 22 mai 2025

Présents : P. Augustin, Jean-Yves, Paul, Alain, Pierre, Jean-Marie, Isabelle

Excusés : Geneviève, Christophe, Élisabeth, Suzanne

Cette rencontre a débuté par la lecture de l'évangile du jour « Demeurez dans mon amour pour que votre joie soit parfaite » (Jn 15, 9-11), pour ensuite aborder les sujets suivants :

Notre futur prêtre :

Notre diacre Jean-Yves a contacté notre futur prêtre Jean-Yves Berthier ainsi que le Père Emmanuel Gilbert pour la Paroisse Ste Thérèse des Cévennes. Il les a vus séparément ce qui lui a permis d'avoir quelques informations. Le Père Emmanuel étant en charge des jeunes, il ne pourra de ce ne fait pas assurer systématiquement toutes ses messes dominicales qui le seront alors par le Père Jean-Yves.

Le Père Jean Yves étant curé de deux paroisses il est nommé modérateur pour 6 ans.

Une première rencontre avec notre EAP se teindra avec le Père Jean-Yves le 6 juin et ensuite en juillet avec nos deux EAP.

Quelques réflexions sur la nouvelle organisation

- Pour les messes dominicales, elles ne pourront surement pas être systématiquement assurées le dimanche à Largentière et donc pour la messe anticipée du samedi soir, selon les dates disponibles, il convient de privilégier les autres clochers et ce sera aux paroissiens de s'y rendre avec maintien d'un dimanche sur 2 ou 3 sur Largentière. D'autant que pour éviter toute désacralisation de nos églises il faut à minima remettre le Saint Sacrement à l'occasion de la messe de fête patronale. Il en sera de même pour les 23 clochers de la paroisse Saints Pierre et Paul de Païolive.

- Pour les funérailles il conviendra de garder les messes quand elles sont demandées.

- Pour les messes en Ehpad (4 ou 5) cela devrait pouvoir continuer

- Pour l'ouverture et fermeture de l'église de Largentière

Pour la fermeture Monique va continuer à l'assurer.

Le matin c'est le Père Augustin qui l'ouvre et ce sera le Père Romain qui le fera en juillet.

Après le départ du Père Augustin, Pierre Lacroix se propose durant la période scolaire d'assurer l'ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins.

Il convient donc de trouver une ou deux bonnes volontés pour assurer l'ouverture le mercredi et le samedi matin toute l'année ainsi que tous les jours durant les vacances scolaires.

- Pour les permanences : il conviendra de les réactiver, pour assurer un accueil physique et relever la messagerie téléphonique.

Au revoir officiel au Père Augustin du 15 juin

Des courriers d'invitation vont être adressés aux élus pour leur venu à l'apéritif après la messe ainsi qu'à Sébatien Bono, directeur du collège ND du Portalet, qui nous accueille.

Les membres de l'EAP vont assurer de préparer des salades composées et de faire au barbecue des saucisses et merguez. Il faut faire le point des boissons, prévoir le café, le sucre, le pain et voir pour les planchas (Jean-Yves)

Pour le dessert on demande aux bonnes volontés de venir avec un dessert ((gâteau, fruits, etc).

À partir du dimanche 25 mai, l'inscription se fera sur une feuille laissée à disposition au fond de l'église le dimanche pendant la messe ou par mail et/ou téléphone.

Prévoir une boite à dons pour la cagnotte pour le dimanche 15 juin.

Un point sera à faire le 6 juin pour tout approvisionner.

Rentrée pastorale diocésaine de 12 au 13 septembre 2025 pour le samedi 4 personnes de l'EAP.

Réponse avant le 20 juin 2025. Ce point n'a pas été abordé.